



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ASSISES PERMANENTES DU SPORT (ANS) tenue le 7 février 2009 à Paris

Membres présents ou représentés : voir liste en annexe 1

Le président de séance, Robert DENEL (Secrétaire Général), mandaté par le Président des ANS, absent pour raisons personnelles, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire, en constatant que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut donc normalement délibérer.

Il présente le rapport d'activité 2008 et invite la Trésorière, Colette ANDRUSYSZYN, à présenter le rapport financier 2008 ainsi que le budget prévisionnel 2009.

Après avoir donné les explications nécessaires en réponse aux questions, il est procédé aux votes d'approbation.

1^{ère} résolution : l'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité par un vote à l'unanimité

2^{ème} résolution : l'Assemblée Générale approuve le rapport financier présentant le compte de résultat et le bilan 2008, faisant apparaître un solde positif de 2 563,87 €, affecté aux provisions des actions engagées, et donne quitus à la gestion de l'association par un vote à l'unanimité.

3^{ème} résolution : l'Assemblée Générale approuve le renouvellement à l'identique des taux de cotisations des membres : 100 € pour les organisations nationales, 50 € pour les organisations locales, 10 € pour les individuels, par un vote à l'unanimité.

4^{ème} résolution : l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2009 pour un montant équilibré de 33 550 € hors grand rassemblement, ou 153 550 € en cas de grand rassemblement national en 2009, par un vote à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, le président de séance ouvre un temps de discussion sur l'évolution financière des ANS et l'investissement nécessaire des organismes membres et, par ailleurs, la nécessité de leur donner tous les éléments leur permettant de se situer dans l'accompagnement sollicité.

Le Président
Claude MAHIER

Le Secrétaire Général
Robert DENEL

Pièces jointes :

1. Liste de présence à l'Assemblée Générale
2. Ordre du Jour
3. Rapport d'Activité 2008
4. Compte de Résultat 2008
5. Bilan au 31 décembre 2008
6. Bilan financier des actions subventionnées en 2008
7. Plan d'action 2009
8. Budget prévisionnel 2009
9. Synthèse provisoire des débats

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

MEMBRES	CORRESPONDANT MANDATÉ	PRÉSENT
CD UNCU NORD	Colette ANDRUSYSZYN	X
FSGT	Lydia MARTINS VIANA	X
FSGT	Jean-Paul MOUILLESAUX	X
NEC / CD UNCU 44	Christian PELTIER	X
FFCO	Fernand ESCOBAR	X
OMS CHAMPIGNY/MARNE	Pierre CAZABAT	X
UFOLEP	Lucienne ROQUES	X
UFOLEP	Philippe MACHU	X
UFOLEP	Ludovic TREZIERES	X
SFMS	Françoise FRIEMEL	X
FNOMS	Nicole DEBOTTE	X
CDOMS Isère CROMS Rhône-Alpes	Claude BALMAND	X
CDOMS 93	Colette LUCAS	X
FSGT 94	Farid BENSIKHALED	X
FEMI'X SPORT	Suzanne FORGET	X
UNIVERSITE DE ROUEN	Pierre LEMAITRE	X
SNEP-FSU	Jean LAFONTAN	X
CNOSF	Pascal VAUTIER	X
CDOS 08	Sylvain DAUCHELLE	X
LILLE UNIVERSITE CLUB	Mariam ABASSI	X
UNCU	Robert DENEL	X
FFSU	Thong NGUYEN	X
INDIVIDUELS	René MOUSTARD	X
	Jacques HUMBERT	X
	Alain MALEYRAN	X



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 7 février 2009

ORDRE DU JOUR

1. Emargement
2. Rapport d'Activité 2008
3. Rapport Financier 2008 (compte de résultat – bilan)
4. Vote pour approbation des rapports 2008
5. Cotisations 2009
6. Budget Prévisionnel 2009
7. Vote pour approbation du budget 2009
8. Intervention sur ce qu'ont fait les ANS en 2008
9. Débat à partir de deux questions qui préoccupent le Comité de Pilotage ANS :
 - qu'ont fait les ANS en 2008 ? Qu'en pensons-nous ?
 - que doivent faire les ANS dans la situation actuelle ?
10. Débat à partir de deux interventions préliminaires :
 - Le démantèlement en marche (René Moustard)
 - Un point de vue prospectif (Jean Lafontan)



RAPPORT D'ACTIVITE 2008

- Pilotage :** 10 réunions de réflexions, d'analyses, et de préparation des rencontres
1 Assemblée Générale le 11 mars à la FNOMS
- Rencontres :** 5 rencontres avec les organisations membres
CDOS 93, FNOMS, FFCO, FSGT, UFOLEP
- Evénements :** 2 journées-débat nationales :
- 30 mai au CNOSF (60 personnes)
Thème : l'avenir du service public du sport.
- 13 novembre au SNEP (40 personnes)
Thème : Un nouveau projet sportif français, rencontre- débat avec Denis MASSEGLIA
Participation au SLTT à Lyon, les 13-14-15 Octobre
- Communication :** Le nouveau format de communication (logo, site, La Lettre) a été mis en place dès le début de l'année
La Lettre : 2 numéros édités en février et octobre, + 1 flash-annonce le 13 novembre
Le Site : mise en ligne des comptes rendus de pilotage et autres infos, disponibles sur site par info par mail.
Saisie des Actes des anciens Rassemblements non numérisés pour mise en accès sur le site.

Commentaires : L'activité des ANS fut quasi conforme au plan d'action prévisionnel. Le thème de l'avenir des services publics du sport, débattu en décembre 2007, a continué à alimenter nos réflexions en 2008, et les changements profonds en cours renforcent nos interrogations.

Les rencontres avec les organismes membres ont permis de constater que les interrogations sont les mêmes, et que de grosses difficultés en interne justifient un repli sur soi-même et, donc, une moindre participation aux ANS ce qui est fort dommage).

Eléments statutaires pour l'A.G. 2009 : Les ANS se sont dotées, en AG extraordinaire de 2006, de nouveaux statuts mettant en place un comité directeur (pilotage) de 19 membres (sur 25 possibles) qui désignent en son sein un(e) Président(e), un(e) Trésorier(e), un(e) Secrétaire. Les élections étant prévues tous les 2 ans, le comité directeur fut réélu en février 2008.

L'assemblée générale 2009 n'est donc pas électorale, mais le nombre de postes au comité directeur étant de 25, des candidatures supplémentaires peuvent être acceptées et validées par un vote de l'A.G.

Le Président
Claude MAHIER

COMPTE DE RESULTAT
Exercice 2008

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>	
60	ACHATS	70	COTISATIONS / ADHESIONS
	6063 Achats fournitures d'entretien et petit équipement		7060 Adhésions
	6064 Achats fournitures administratives		7069 Recettes diverses (rbt repas)
			706910 Recettes diverses (Prestations FSCF)
61	SERVICES EXTERIEURS		706920 Recettes diverses (Prestations ville de Nanterre)
	6110 Sous-traitance Générale		706930 Recettes diverses (Prestations FSGT)
	6130 Locations		706940 Recettes diverses (Prestations SNEP)
	6156 Contrat de maintenance		7070 Ventes d'actes
	6160 Primes assurances		
	6180 Divers (documentation...)		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	74	SUBVENTIONS
	6214 Personnels prêtés, détachés		7408 Subvention CNDS
	6230 Publicité, Publication, Relations Publiques		7409 Subventions diverses (à détailler)
	6251 Voyages et déplacements		
	6256 Hébergement, missions, restauration (fonctionnement)		
	6257 Réceptions		
	6259 Remboursement frais transports		
	6260 Frais PTT, Téléphone		
	6270 Frais Bancaires	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
	6280 Divers, Cotisations		7585 Contributions volontaires
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		13 déplacements x 10 €x 20 personnes
64	CHARGES DE PERSONNEL		13 repas x 15 €x 20 personnes
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
66	CHARGES FINANCIERES	76	PRODUITS FINANCIERS
	6611 Intérêts des emprunts		
	6616 Intérêts Bancaires (AgiOS)	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET PROVISIONS	78	REPRISE SUR PROVISIONS
	6811 Dotations aux amortissements		
	6815 Dotations aux provisions		
	TOTAL		TOTAL
	26 078,40		28 642,27

RESULTAT POSITIF OU NEGATIF A REPORTER AU
BILAN :

2 563,87

Le Président
Claude MAHIER

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
IMMOBILISATIONS		CAPITAUX PROPRES	
Matériel et Mobilier - Valeur Brute		Reports à nouveaux	14065,59
Amortissements			
Matériel et Mobilier - Valeur Nette	0,00		
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	15,00	FOURNISSEURS	132,26
COMPTES FINANCIERS		CHARGES A PAYER	
Crédit Mutuel	-123,73	Frais engagés par le LUC	1863,48
Livret Bleu	18596,14		
CHARGES CONTATEES D'AVANCE	137,79	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00
PRODUITS A RECEVOIR	0,00	RESULTAT DE L'EXERCICE	2563,87
TOTAL	18625,20	TOTAL	18625,20

Le Président
 Claude MAHIER

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2008

Actions	I Dépenses réalisées en 2008	II Contributions Volontaires	III Budget réalisé en 2008	IV Budget prévisionnel révisé 2008
1- Fonctionnement administratif				
* Personnel + charges	1 760,00			
* Location de bureaux (LUC)	1 396,00	1 200,00		
* Téléphone, frais postaux	66,00			
* Petites fournitures	47,00			
* Frais bancaires, amortissement	48,00			
* Assurances, documentation	172,00			
Sous-total	3 489,00	1 200,00	4 689,00	4 500,00
2- Actions permanentes				
2.1 Réunions mensuelles Comité de Pilotage				
* Personnel + charges (LUC)		1 000,00		
* Location salles de réunion (FSCF)		3 500,00		
* Hébergement, missions, restauration	3 400,00			
* Voyages et déplacements	3 989,00			
* Téléphone / Frais postaux	105,00			
Sous-total	7 494,00	4 500,00	11 994,00	8 600,00
2.2 Journées thématiques nationales				
* Location salles de réunion (SNEP)	796,00	250,00		
* Hébergement, missions, restauration	1 904,00			
* Voyages et déplacements	1 315,00			
* Prestations de services (FSGT)		1 345,00		
Sous-total	4 015,00	1 595,00	5 610,00	7 100,00
3-Communication				
* Prestations de service (nouvelle Lettre)	2 947,00			
* Fournitures informatiques				
* Frais de diffusion	345,00			
* Sous-traitance et maintenance	438,00			
* Téléphone et frais postaux	55,00			
Sous-total	3 785,00		3 785,00	3 500,00
4-Contributions volontaires		7 395,00		6 000,00
TOTAL GENERAL	18 783,00	7 295,00	26 078,00	29 700,00



PLAN D'ACTION 2009

1. LA DEMARCHE CONFORME AUX VALEURS DEFENDUES PAR LES ANS

Les ANS poursuivront leurs actions en 2009 en prenant en compte les inquiétudes grandissantes et les interrogations sur l'évolution de la gestion du sport au niveau national.

Dans la continuité des actions 2008, qui ont fait apparaître de grandes inquiétudes sur l'avenir du sport au travers de l'application de la RGPP d'une part, et des nouvelles contraintes découlant de la crise économique d'autre part, les ANS poursuivront les rencontres avec les acteurs majeurs et les experts pouvant éclairer la compréhension des changements profonds en cours.

De plus, à partir des besoins exprimés dans les rencontres précédentes, montrant un besoin réel d'élargir les débats pour se confronter à la mise en application très probable d'un nouveau modèle du sport français, les ANS ressentent la nécessité d'organiser un Rassemblement National qui avait été reporté ces deux dernières années.

2. ACTIONS PERMANENTES

1. Réunions mensuelles du Comité de Pilotage

Ces réunions permettent de préparer et réaliser les rencontres, de débattre des orientations à retenir, et préparer l'organisation de journées thématiques ou d'un Rassemblement National.

2. Journées thématiques nationales

- une journée nationale est prévue le 12 mars à Ivry, sur « Le Sport et l'Entreprise » pour débattre sur la présence des entreprises dans la gouvernance du sport
- une autre journée nationale en juin devrait permettre l'élaboration collective du contenu du programme à proposer pour un Grand Rassemblement National (voir ci-dessous).

3. COMMUNICATION

Les ANS continueront de moderniser l'outil de communication (Site Internet, publication de la Lettre) en allant vers des formats interactifs entre la Lettre et les différents sites de partenaires ou tout site dédié au Sport.

4. GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL

L'utilité d'un Grand Rassemblement National a émergé lors des précédentes journées nationales et au cours des débats de l'Assemblée Générale.

Les ANS prévoient donc l'organisation d'un tel événement en octobre ou novembre 2009, qui devra prendre en compte toutes les évolutions actuelles et, surtout, se présenter sous une forme nouvelle, innovante, avec un objectif général de conclure sur des propositions.

La difficulté majeure sera de réaliser cet événement au moindre coût, sachant que les moyens financiers Etat / Collectivités ne sera pas à la hauteur de ce qui s'est fait précédemment.

BUDGET PREVISIONNEL 2009

CHARGES	I Fonctionnement administratif	II Actions permanentes	III Communication	IV Rassemblement National	V Total
60 - Achats					
* petit équipement			600,00	800,00	
* fournitures	200,00		400,00	1 250,00	
61 - Services extérieurs					
* location immobilière	1 500,00	2 800,00		55 000,00	
* assurances	150,00	50,00		450,00	
* divers (doc)	50,00	50,00		200,00	
62 - Autres services extérieurs					
* sous-traitance, prestations, services			3 000,00	17 000,00	
* personnel prêté	1 800,00	650,00	800,00	7 300,00	
* publications, relations publiques					
- rapports et analyse des actions		1 000,00			
- la Lettre		1 000,00	1 000,00	1 000,00	
* frais de voyages et déplacements		4 000,00		6 500,00	
* mission / restauration		3 400,00		22 500,00	
* frais de transport				2 500,00	
* frais postaux / télécomm	100,00	2 500,00		1 800,00	
* divers	50,00	50,00	700,00	200,00	
68 - Dotation aux amortissements					
SOUS TOTAL	3 850,00	15 500,00	6 500,00	116 500,00	142 350,00
Contributions volontaires :					
* Prestations de services	1 200,00	6 500,00		3 500,00	
TOTAL DES CHARGES	5 050,00	22 000,00	6 500,00	120 000,00	153 550,00

PRODUITS	I Fonctionnement administratif	II Actions permanentes	III Communication	IV Rassemblement National	V Total
70 - Cotisations / divers					
* adhésions / inscriptions	2 800,00			7 500,00	
* ventes	50,00				
* recettes diverses (prestations de serv)		5 500,00	2 000,00	17 500,00	
* recettes paiement repas					
74 - Subventions					
* Etat		10 000,00	3 000,00	50 000,00	
* Région				20 000,00	
* Département				15 000,00	
* Commune				10 000,00	
SOUS TOTAL	2 850,00	15 500,00	5 000,00	120 000,00	143 350,00
Contributions financières des membres	2 200,00	6 500,00	1 500,00		
TOTAL DES PRODUITS	5 050,00	22 000,00	6 500,00	120 000,00	153 550,00

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LES DEBATS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Matinée : état des lieux et questionnements sur l'activité interne des ANS

La situation actuelle du pays - constats et analyses :

- Démantèlement des systèmes éducatif et sportif aujourd'hui, dont les effets commencent à se mesurer.
- Le milieu socioculturel du sport, méprisé et malmené, est menacé de disparition par une dérive commerciale et financière.
- Concernant le sport pour tous, l'Etat se décharge de sa mission de service public sur les associations mais sans leur donner de moyens.
- Face à cela, nécessité d'être solidaires, car chaque organisme seul ne peut rien.

Par ailleurs le public commence à prendre conscience de ces évolutions, avec manifeste des réactions qui commencent depuis les mois de novembre/décembre 2008. Le besoin affaibli de se mobiliser serait-il en train de renaître ?

On note aussi que les personnes sont intéressées et cherchent à se renseigner pour comprendre ; un besoin de rassemblement semble donc émerger.

Analyse concernant les ANS :

- Au départ, une dynamique certaine et mobilisatrice, où chacun avait sa place, avec des propositions (CNAPS) et de grands rassemblements.
- Les ANS ont été productrices d'idées qui ont été diffusées.
- Depuis 2004, une certaine démobilitation (depuis Strasbourg où une cassure s'est produite) ; des rencontres locales ont été substituées aux rassemblements.
- Les ANS ne sont plus dans la prospection et dans les propositions ; elles ne proposent plus d'idées et n'avancent plus. Elles ne fédèrent plus que des inquiétudes et des interrogations.
- Il existe par ailleurs de nombreux autres lieux de réflexion, mais sans aucune coordination entre eux.
- Certains pensent que les ANS ne sont plus assez « gauchistes » (offensives ?)

Propositions pour redynamiser :

- Revoir le rapport des ANS avec les associations qui la composent.
- Revoir le collectif de pilotage (place actuelle des personnes par rapport à leur organisme d'origine, intégration de personnes nouvelles plus jeunes...).
- Nécessité d'une démarche innovante pour relancer le mouvement et prendre de l'ampleur ; pour cela :
 - Clarifier nos positions et fixer les lignes de conduite (mouvement de revendications et/ou de protestations ?). doit-on développer des logiques d'ouvertures ?
 - Définir clairement notre projet, pour fédérer efficacement,
 - Convaincre et attirer la jeunesse (image ringarde ?). Penser à innover
- Nécessité de savoir rassembler ; pour cela veiller à éviter des connotations avec des partis politiques, notamment en choisissant bien le vocabulaire employé.
- Ouvrir et développer la communication (évoluer à ce niveau pour mieux faire connaître le mouvement ANS) ;

Remarque : il ne faut pas défendre la structure pour elle-même mais seulement si elle peut être utile.

Les différents questionnements qui émergent :

- Peut-on encore survivre même s'il y a des craintes ?
- S'interroger sur le rôle et l'orientation des ANS ?
- Est-ce que l'on se contente de faire des petites rencontres comme cela ?
- Est-ce que le moment n'est pas venu de franchir une nouvelle étape ?
- Dans le rapport écrit de Claude Mahier a été évoquée une tendance à un repli sur soi. Est-ce une attitude de résignation qui peut être comparé à de la révolte ?
- Est-ce que les ANS peuvent jouer un autre rôle en sachant que le CNAPS n'existe plus ?
- Quelles pistes concrètes et qui est prêt à faire quoi ?

- Est-ce que notre action doit s'amplifier ? Est-ce suffisant de débattre, d'échanger ou faut-il aller au delà ?
- Est-ce que les ANS sont en mesure de « faire poids » ? sur la question de « faire poids » mais il y a une crise de productivité au niveau des idées, une crise d'orientations en masse de la société qui peut faire barrage.

Il y a un problème général dans la société dans laquelle nous vivons : il nous faut créer quelque chose qui soit destiné à une action de protestation.

Alain Maleyran évoque le rapport entre les ANS et les organisations qui la composent. Les organisations membres sont tous rattachées au mouvement ANS, mais il pense qu'elles ne s'impliquent plus autant peut-être qu'ils ont des problèmes internes à régler. Toutefois, ce lien est paradoxal (entre la représentation et l'implication) et devient parfois difficile.

Dans un moment où l'on doit être solidaire, on l'est de moins en moins. Il ya parfois cette impression d'être bouffée par le quotidien.

Le directeur de l'UFOLEP s'attache à décrire son projet qui s'inscrit dans une réponse des attentes au public (logiques d'adaptation et d'adéquation avec les nouvelles tendances). Il faut alors s'inscrire dans l'avenir et interroger ce quotidien pour combattre cet enfermement du chacun pour soi. **Quelle plus-value attendons-nous du « travail ensemble »?**

Mais il faut savoir ce que les ANS nous apportent les uns aux autres (des informations, des réflexions partagées ou alors autre chose). Et quelle bascule doit-on envisager ?

Dés que l'on réfléchit, on perturbe. Robert Denel va jusqu'à mentionner que l'on s'auto perturbe. De nombreuses personnes pensent que ce sont les grands rassemblements de 1991 à 2004 qui en font la force du mouvement ANS.

René Moustard estime qu'il faut aller plus loin dans l'analyse du rapport de l'activité. C'est une analyse interne qu'il faut réaliser. Et on peut constater que l'on est toujours en interrogation dans le comité de pilotage, il faut réagir concrètement.

Pour Suzanne Forget, du fait de la suppression des subventions du Ministère au mouvement ANS. Il devient difficile de refaire un grand rassemblement. Il nous faut nous mobiliser tous pour trouver de l'argent. Un intervenant estime que l'on a été bercé par le ministère parce qu'ils avaient besoin de nous à un moment donné, on était dans une phase de convergence.

Robert Denel perçoit, au travers des contacts qu'il a avec une série de partenaires qui s'intéressent aux ANS, mais qui n'y participent plus, les conséquences négatives de certaines formes d'expression. Il est nécessaire de rappeler que, depuis l'origine, le projet des ANS repose sur l'Ouverture, le Pluralisme et l'Indépendance.

Pour qu'il soit effectif, ce projet nécessite une prise de conscience et limite chacun, dans la teneur de ses propos, quelque soit son engagement personnel, tout à fait compréhensible et respectable. Ceci afin de ne pas atomiser le mouvement des ANS.

L'action politique au niveau des ANS réside dans les 5 ou 6 Manifestes issus des différents rassemblements, qu'il nous faut relire régulièrement, et dans lesquels ne figure aucun propos partisan, tout en admettant que cette démarche peut engendrer des frustrations compréhensibles.

Robert Denel regrette que le Mouvement Sportif, d'une façon générale, n'accepte pas le débat.

Un intervenant affirme que l'on sait bien que ce mouvement a été construit pour contester en imaginant le système associatif de demain. Il faut que l'on réfléchisse à l'ossature du sport avec tous les acteurs.

Jean-Paul Mouillesaux pense qu'il manque aujourd'hui aux ANS une coordination des différents lieux. Mais aucune structure ne peut à elle seule coordonner tout le monde. Il faut que les ANS soient actifs pour rechercher à générer ces coordinations.

Pascal Vautier, Chargé de Mission du CNOSF, a fait part de tout l'intérêt qu'il portait au débat, qu'il avait trouvé fort enrichissant, qui interpelle objectivement le Mouvement Sportif, et qu'il en ferait part au Président du CNOSF.

Pour Jacques Humbert, ce qui reste l'essence des ANS c'est que chacun est libre d'y aller ou pas. C'est un lieu constituant, nous devons être des « volontaires ». Ça ne doit pas être vu comme une association statutaire. Le rassemblement n'est en aucun cas une finalité. La façon d'aboutir aux décisions, c'est le débat et la délibération. C'est ce qui fait nos forces.

Après-midi : émettre des propositions à partir d'un constat de démantèlement et d'un point de vue prospectif.

Premier temps : débats et points de vue

Le débat tourne autour de la proposition de J. Lafontan de réfléchir à un « gouvernement du sport » avec l'ensemble des composantes de la société (cf. le Conseil supérieur du sport). Ce « Conseil » pourrait être un lieu de dialogue permanent sur toutes les questions sportives.

Arguments :

- L'évolution du sport a changé la nature des rapports sport/société. Il faut donc entrer dans les débats par la notion de société (et non par celle de service public), à contrario de l'évolution historique ; car le sport n'est plus un domaine particulier, mais bien un grand secteur de la vie sociale, avec des objets diversifiés (compétition, mais aussi loisirs, santé.....)
- La situation française est particulière car il n'y a pas de dialogue monde sportif/société. Le CNOSF reste un domaine réservé et un « jardin secret ».
- Or, la question des pratiques sportives concerne de nombreuses organisations : conseils de développement, conseils économiques et sociaux, associations des régions, des départements, des élus.....

Idées de modalités à envisager :

- Nécessité de concertation avec le CNOSF pour toute proposition d'évolution, car :
 - Il doit mesurer que son intérêt n'est pas de rester un monde à part,
 - Faute de dialogue, les propositions des ANS pour le CNAPS ont été interprétées comme la mise en place d'un contre pouvoir.
- Entrer en contact avec toutes les organisations et forces concernées (cf. ci-dessus), mais aussi les organisations médicales, les forces sociales qui ignorent peu ou prou la question du sport et les clubs, acteurs au quotidien.
- Faire l'inventaire des « appels » qui nous intéressent (avenir du MJS, de l'EPS, de l'Education populaire, droit d'image des sportifs de haut niveau, propriété et utilisation des installations sportives.....). S'inspirer de « l'appel des appels » ?

Pistes de questions à aborder :

- La question de service public pour les clubs : vision nouvelle du service public ?
- Réorganisation politico-administrative des territoires en France
- Rapport économique du sport et rapport du sport à l'économie. A été évoqué aussi la question de savoir si l'économie sociale peut être envisagée comme une alternative ?

Deuxième temps : synthèse et propositions

Jean Lafontan émet trois types d'initiatives à développer :

- Une initiative publique : une grande manifestation qui doit se mettre en place
- Une initiative politique : réalisation d'un Parlement du sport ou encore d'un Conseil Supérieur du sport
- Une initiative interne : mobilisation et cohésion entre tous les partenaires.

René Moustard conclut en posant la question : aurons- nous la possibilité de faire autre chose ? Il faut que cette discussion puisse faire « levier » pour que la politique des ANS se réalise en fonction de la transformation de la société.

Donc, 2 questions importantes qui sont nouvelles (elles constituent un petit peu la « colonne vertébrale » de notre implication):

- Faut-il reprendre la démarche d'un grand rassemblement ?
- Faut-il continuer à poser les ANS comme un espace qui offre la possibilité de se rassembler ? (cette idée peut-être l'ordre du jour d'une nouvelle AG !).

Et puis 3 pistes de travail sont à développer :

- Faut-il s'inspirer de l'expérience de l'appel des appels pour créer l'unité derrière ? C'est quelque chose qui va s'adresser aux autres. Cela peut constituer une réponse à comment associer les autres tout en faisant attention aux décalages.
- Par rapport à cette idée de Conseil Supérieur, de Parlement du sport, il y a un travail à réaliser : il faut reprendre le projet CNAPS d'origine telle qu'il a été avancé dans les années 1970. Il nous faut réaliser un « état des lieux ».
- Enfin au niveau du rapport sport et société. On peut dire aussi qu'il reste une bonne partie du sport qui est coupé du reste de la société. Que dire de cette coupure entre le sport et la société ? Le sport dans la société n'est pas si bien reconnu que cela ? L'évolution du sport à notre époque a changé le rapport du sport avec notre société. Il faut penser l'organisation institutionnelle qui prend en charge le sport ? Il faut penser la réactualisation d'une grande structure ?

Pour Robert Denel, concernant les propositions, une démarche se dessine, il faut la valider, elle passe :

- Par des contacts avec d'autres organisations : des rencontres avec des associations, des acteurs, de faire en sorte qu'ils ont tout intérêt à s'investir ?
- Par un questionnement primordial du rapport sport/société.
- Par une orientation vers le CNAPS ou encore le Parlement, peu importe comment on le nomme mais il faut une structure de ce type.
- S'intéresser aussi aux revendications émises par les fédérations sportives : se mettre au courant, que veulent-ils développer ?
- Enfin une démarche du type de « l'appel des appels ».

Il nous faut donc recenser cette démarche pour dégager un certain nombre de pistes, de propositions concrètes.